

## L'ANOMIE ANOMALE

### Contribution à la sociologie des transitions sociales bloquées

#### Résumé

Le changement social est intrinsèquement anémique et *l'anomie* est une dynamique transitionnelle qui est appelée à se stabiliser. C'est la règle qui se dégage des analyses qui en ont été faites, à commencer par celles du fondateur attesté de la sociologie, Emile Durkheim, sur les sociétés industrielles et plus exactement sur les effets de la révolution industrielle, où l'ordre traditionnel est altéré sans que le nouveau ne soit complètement installé. Le phénomène est, à l'origine, endogène, et les sociétés concernées (désormais industrialisées) se caractérisent aujourd'hui par une relative stabilité, à l'inverse des sociétés émergentes où l'anomie prend de nouvelles formes : elle est *anomale*, dans la mesure où elle est exogène, due pour une grande part à ces mêmes sociétés industrialisées, et, en raison de cela, paraît interminable, inachevée, bloquée. Bien qu'ils ne s'inscrivent pas explicitement dans cette problématique, qui reste à construire, les travaux de Sayad et de Bourdieu sur le déracinement rural et la transplantation des ruraux en ville apportent un précieux éclairage sur les dimensions micrologiques et macrologiques de ce phénomène.

**Houria BENBARKAT**

Faculté des Sciences Humaines  
et des Sciences Sociales  
Université Constantine 2  
(Algérie)

#### Introduction

#### ملخص

يعد التغيير الاجتماعي ضمنياً " أنومي " .  
والأنوميا هي دينامية انتقالية آلية  
لامحالة إلى الاستقرار. تلك هي القاعدة التي  
تنبثق من التحليلات الأولى التي قام بها  
مؤسس علم الاجتماع أميل دوركهايم حول  
آثار الثورة الصناعية، أين النظام التقليدي  
يتم تبديله دون أن يتشكل كلية النظام الجديد.  
وهذه الظاهرة في أصلها ضمنية المنشأ ،  
حيث تتميز المجتمعات المعنية (الصناعية  
حالياً) بالاستقرار النسبي، عكس المجتمعات  
الناشئة أين الأنوميا فيها خارجية المنشأ  
وتبدو بلا نهاية ، ويرجع ذلك إلى حد كبير  
إلى هيمنة المجتمعات الصناعية.

L'anomie est le concept d'analyse des transitions sociétales. Forgé par le sociologue français, Emile Durkheim, pour l'analyse des bouleversements sociétaux induits par l'industrialisation, en Europe, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le concept d'anomie a perdu sa valeur heuristique pour rendre compte des sociétés industrialisées. Il a surtout été repris dans les études empiriques de l'écologie urbaine aux USA des années 1920 sur les processus d'urbanisation en relation avec l'immigration et ce, de façon implicite, exception faite de la monographie de William THOMAS et Florian ZNANIECKI qui font usage du concept pour décrire les effets du déracinement et de l'immigration dans les

إن أعمال عبد المالك صياد و بيير بورديو حول الاستئصال الريفي والهجرة الجزائرية في المدن الفرنسية تتمحور بشكل واضح حول هذه الإشكالية و تسلط الضوء على الأبعاد " الميكروولوجية " و " الماكروولوجية " لهذه الظاهرة ( الأنوميا).

villes américaines et européennes des *paysans polonais*. Cette étude continue d'être aujourd'hui la référence pour illustrer l'anomie.

L'objectif de cette recherche est de montrer que le concept d'anomie est plus que

jamais requis pour l'analyse des dynamiques des sociétés du sud, et que les travaux de Bourdieu et de Sayad sur le déracinement rural en Algérie et sur les immigrants algériens en France l'attestent suffisamment, même s'ils ne s'inscrivent pas explicitement dans cette problématique. En fait, celle-ci est à construire : nous proposons le concept d'anomie anormale pour rendre compte de la particularité de ces transitions sociales.

Résultat tangible du déracinement, l'anomie est, en effet, *normale* dans toute phase de transition, au terme de laquelle le migrant, assimilé, disparaît en tant que tel, en devenant un produit endogène, rapatrié en quelque sorte. Mais certaines configurations s'opposent à cette tendance, l'interrompent et la figent dans ses phases initiatiques, inconfortables et pénibles. Elles limitent les effets de *melting-pot* attendus de l'urbanisation et de l'implantation en ville.

L'*anomie* – le choc et l'imbrication entre les modèles de référence, de départ et d'arrivée, ancien et nouveau, communautaire et individuel –, au lieu de se résoudre, s'ankylose.

Pour comprendre en quoi consiste l'anomie, il est fait référence d'abord à la thèse d'Emile Durkheim, *De la division du travail social* [1893] (objet de la première partie), ensuite au courant sociologique qui a appréhendé l'anomie – sans toujours la nommer – sur le terrain empirique de l'urbanisation des USA des années 1920 (deuxième partie). L'exception à cette règle, *l'anomie anormale*, est abordée en tant qu'analyseur de la matrice coloniale et du sous-développement, ce qui conduira à mettre en valeur les prémisses figurant dans l'œuvre d'Abdelmalek Sayad et de Pierre Bourdieu (troisième partie). L'intérêt de cette réhabilitation se justifie au regard de la méconnaissance, voire de l'occultation, qui prévaut en la matière (objet de la quatrième et dernière partie).

### 1. Qu'est-ce que l'anomie?

L'anomie n'est pas l'absence de normes, de règles, de lois ou d'organisation, contrairement à ce que suggèrent l'étymologie *stricto sensu*, mais l'absence de normes, de règles et de lois *dominantes* (1). Elle n'est pas non plus assimilable à la déviance (2). Elle est propre aux situations de transition entre le nouveau et l'ancien, la tradition et la modernité, situations où aucun système ne domine l'autre, que ce soit au plan macrologique ou micrologique. La meilleure description est dans ces lignes :

« On a dit avec raison que la morale – et par là il faut entendre non seulement les doctrines, mais les mœurs – traversait une *crise redoutable*. Ce qui précède peut nous aider à comprendre la nature et les causes de cet *état maladif*. Des *changements profonds* se sont produits, et en très peu de temps, dans la *structure de nos sociétés* ; elles se sont affranchies du type segmentaire avec

une *rapidité* et dans des proportions dont on ne trouve pas un autre exemple dans l'histoire. Par suite, la morale qui correspond à ce type de société a régressé, *mais sans que l'autre se développât assez vite pour remplir le terrain que la première laissait vide* dans nos consciences. Notre foi s'est troublée ; la tradition a perdu de son empire ; le jugement individuel s'est émancipé du jugement collectif. Mais, d'un autre côté, *les fonctions qui se sont dissociées au cours de la tourmente n'ont pas eu le temps de s'ajuster les unes aux autres*, la vie *nouvelle* qui s'est dégagée comme tout d'un coup n'a pas pu s'organiser *complètement* [...]. Nous ne *souffrons* pas parce que nous ne savons plus sur quelle notion théorique appuyer la morale que nous pratiquions jusqu'ici ; mais parce que, dans certaines de ses parties, cette morale est *irréremédiablement ébranlée*, et que celle qui nous est nécessaire est seulement *en train de se former*. » (3)

On a sans doute deviné le lieu et l'époque : malgré l'emploi des termes "mal", "malaise", "changements profonds", de l'adjectif "maladif", du verbe "souffrir", il ne s'agit pas de la société algérienne et des Algériens, d'hier ou d'aujourd'hui, d'ici ou d'ailleurs, mais de la France d'il y a plus d'un siècle. Cette citation, inévitablement longue, extraite de la conclusion de l'étude d'Emile DURKHEIM *De la division du travail social*, insiste sur le fait que l'affaiblissement de l'ordre coutumier, du lien social *mécanique*, "communautaire" (4), est concomitant de la formation du lien social de type organique, "sociétal". C'est le côté *cour* de l'essor capitaliste, dans la France de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, que l'on retrouve dans les travaux de l'Ecole de Chicago sur les transformations sociales affectant l'Amérique des années 20, notamment l'urbanisation rapide, en relation avec l'industrialisation et l'immigration.

## 2. L'anomie urbaine, anomie de l'étranger

Analysant à la loupe les effets de la transplantation dans les grandes villes américaines – notamment à Chicago –, des familles et des hommes originaires des campagnes polonaises, les 5 tomes de *Polish Peasant* qui paraissent entre 1918 et 1920, ont, comme maîtres mots "déviance" et "délinquance", pour décrire la désorganisation qui affecte ce groupe de migrants.

Privilégiant l'approche qualitative, la méthodologie mise en place avec *Le Paysan polonais* combine la saisie de la subjectivité (histoires de vie, biographies) à la connaissance du contexte social et culturel, dans lequel s'insèrent les pratiques des migrants. Elle cherche à comprendre comment chaque migrant agit en fonction de la manière dont il vit sa situation à un moment donné.

Bien qu'elle soit dominante dans le département de sociologie de Chicago jusqu'à la fin des années trente (l'anomie parcourt en effet la plupart des travaux de sociologie urbaine de l'Ecole de Chicago), cette méthodologie ne sera pas la seule à marquer de son empreinte la connaissance des transformations structurelles et des changements accélérés qui ont cours en Amérique, à cette période.

L'anomie, qui est abondamment traitée mais rarement nommée, est *sociale*, c'est-à-dire totale : le Polonais, l'Italien, l'Ecoissais ou l'Irlandais qui débarquent dans les villes américaines, contribuant ainsi à les faire, sont plus ou moins ruraux, obligés de

s'insérer à la vie urbaine en tant qu'individus, alors qu'ils sont habitués à exister en tant que membres d'une communauté, dans une relation de face-à-face propre aux liens de type segmentaire et à la solidarité mécanique, pour reprendre la typologie de Durkheim (par opposition aux relations de type secondaire et à la solidarité organique de la vie sociale *moderne*, où l'individu est l'unité autonome de base).

Depuis *Les digressions sur l'étranger* [1908] du sociologue allemand Georg SIMMEL, pour qui le citoyen par excellence est ce voyageur qui arrive un jour mais ne repart pas le lendemain (5), il est devenu tautologique de spécifier le citoyen par l'immigrant. En effet, la ville naît et croît par apport migratoire. Le phénomène urbain apparaît lorsque le rapport entre solde naturel et solde migratoire s'inverse au profit de ce dernier. En effet, l'étranger fait la ville, que ce soit au 2/3 ou..., qu'il vienne des environs immédiats, des campagnes avoisinantes, ou de très loin (étranger à la ville, à la région et au pays). Plus encore, il apporte avec lui des modifications substantielles.

« Il y a de grandes différences entre les communautés dont l'accroissement est dû à l'excédent des naissances sur les décès, et celles où cet accroissement est dû à l'immigration. Là où l'accroissement est dû à l'immigration, *le changement social est nécessairement plus rapide et plus profond* » (6).

C'est, en fait, à la *rapidité du changement social* – induite par une forte mobilité – que sont directement associées les "désorganisations sociales" observées dans la croissance urbaine. (7)

« Pour autant que la *désorganisation* annonce la *réorganisation* et tend vers une adaptation plus efficace, on doit la concevoir, non comme pathologique, mais comme *normale*. La désorganisation comme préliminaire à la *réorganisation des attitudes et des conduites* est presque invariablement le lot du nouveau venu à la ville, et il n'est pas rare que l'abandon de ses habitudes, souvent même de ce qui a constitué sa morale, s'accompagne d'un conflit intérieur et d'un sentiment de *désorganisation* d'une grande acuité. » (8)

La mobilité est le vecteur du changement en profondeur des structures sociales. En introduisant dans le corps social existant une dimension nouvelle, sous forme de différence et d'hétérogénéité, elle contribue à modifier l'ensemble de l'organisme : un des éléments-clés de cette modification en profondeur est l'*individuation*, ou processus d'autonomisation de l'individu par rapport aux structures sociales d'origine, primaires, traditionnelles. La présence contiguë, dense, sur le lieu d'arrivée, de différents groupements sociaux, aux origines ethniques et aux traditions diverses, contribue à affaiblir le poids, la force et l'efficacité de chacun des systèmes mis en présence à travers les migrants.

Ainsi, devenir citoyen signifie accéder au statut d'individu autonome. L'urbanisation signifie sociologiquement l'effacement des modalités associatives traditionnelles, dominées par les modèles relationnels de type primaire (concrets et personnels, impliquant une imbrication entre les liens de parenté, les rapports d'allégeance et l'interconnaissance immédiate et mutuelle) au profit d'un autre genre de relations sociales et de mécanismes de contrôle. Ces derniers sont qualifiés de secondaires ou formels, au sens où ils ne relèvent plus de la soumission et de

l'homogénéisation, système où l'individu est un élément inséparable du tout, mais d'un mode de dépendance, qui est à la fois multiforme, parcellaire et impersonnel, à l'égard des activités d'autrui, elles-mêmes parcellisées, par l'action de la division du travail, de la forte spécialisation des métiers. Dans ce mode d'interdépendance, la compétition, en tant qu'affirmation et distinction de l'individu en tant que tel, y joue un rôle moteur.

Mais, le chemin qui va de l'instabilité à la stabilité, de la primauté de la communauté d'appartenance (villageoise, tribale...) à celle de l'individu, de l'anomie à l'intégration, est rude. Après un itinéraire de déplacements correspondant à l'accès à différents paliers de l'échelle sociale, au passage à différents modes de définition et d'identification sociale, cet étranger planétaire qu'est le migrant cesse d'exister en tant que tel. Une division spatiale sanctionne cette division chronologique :

– globalement, à l'arrivée en ville (sorte de phase initiatique où l'immigrant s'installe de préférence parmi les gens de sa communauté) (9), correspond ce que l'écologie urbaine appelle l'"*aire de détérioration*";

– à la dernière phase correspond "*l'aire de deuxième installation*", car elle cristallise les processus d'individualisation et de promotion sociale, où le migrant cesse théoriquement de s'identifier à un quelconque groupe ethnique.

Par définition transitoires, et à ce titre, lieux par excellence de l'anomie, les aires de première installation ne sont pas destinées à servir perpétuellement de lieu de vie et de travail. Théoriquement, à la seconde génération, « le contrôle social fondé sur les traditions familiales s'effondre ». (10)

L'expression "aire de détérioration", pour désigner les lieux de première escale, est sociologiquement éloquente : elle indique, *a contrario*, que l'immigration ne définit l'urbanisation qu'à partir du moment où elle s'annihile comme telle, c'est-à-dire lorsqu'elle efface ses particularités originelles (caractère collectif et autres aspects culturels) et ce, d'une part, en libérant l'individu, et, d'autre part, en l'intégrant au modèle urbain, qui, rappelons-le, se définit théoriquement par la *compétition*.

Cette règle a, cependant, son exception... entrevue par Park (11), dans sa recherche sur les "*indigènes*" des grandes villes (cf. *Little Italy, Chinatown...*), lorsqu'il remarque que *la ségrégation vient contrecarrer la tendance à la mobilité en renforçant les modes relationnels de type primaire*.

C'est ce volet de l'enseignement de l'Ecole de Chicago qui paraît s'appliquer au cas de l'immigration algérienne en France, dans la mesure où *la première installation* est fréquemment l'ultime.

### **3. Mobilité spatiale et immobilité statutaire**

En effet, l'environnement urbain ne produit pas systématiquement cette généralisation d'un type de relations secondaires, en raison de cette donne : la ségrégation, par laquelle l'anomie s'installe dans la durée, et se mue dès lors en anomalie.

La "communauté" algérienne en France représente l'une de ces exceptions à la règle.

### ***Du quasi-prolétaire rural au quasi-citadin***

« Ballotée entre *deux "temps"*, entre *deux pays*, entre *deux conditions*, c'est toute une communauté qui vit comme *en "transit"* » (12)

Ce que signale cette synopsis du sociologue algérien Sayad, c'est que la césure anomique n'est pas uniquement d'ordre spatial : cette communauté, partagée entre deux espaces géographiques, est aussi *condamnée* à errer entre deux *temporalités* opposées.

"Transpositions mutilées", "pâles copies des structures sociales des communautés d'origine", les petites "sociétés de compatriotes", qui, à l'instar des *little italy* et autres *Chinatown* américaines, reconstituent, à l'intérieur du "grand pays", "le petit pays", ne sont pas seulement un mécanisme, parmi d'autres, de préservation de soi, un relais nécessaire à la gestion en douceur de la transplantation ou la marque du dynamisme des structures de la société originelle : elles sont l'indice, le produit ainsi qu'un *facteur* de cristallisation de l'anomie, qui, ainsi institutionnalisée, se pérennise. Ce n'est pas à propos de la première génération d'immigrés, ni de la seconde mais de la dernière que Sayad fait ce constat de l'ambivalence des positions et des conditions qui singularise ces immigrés.

« Sorte de projection en France du "grand pays" d'où est originaire l'émigré, le "petit pays" tel qu'il s'établit en France, assure auprès des émigrés des fonctions *ambivalentes* : si, à sa manière, il adapte à la condition d'immigré, c'est par contre par son intermédiaire que se renforcent et se revivifient les relations avec le pays d'origine ; s'il assure la permanence de l'émigré, *il entretient le sentiment du provisoire*. Entre autres résultats, il contribue à surmonter les *contradictions* inscrites dans la condition d'émigré mais *en les redoublant* : il concourt à confirmer les émigrés dans la condition qui leur est faite et qui est comme la résultante de deux données complémentaires : d'une part, *l'exclusion de la société d'accueil qui, à des degrés inégaux, frappe tous les immigrés* et, d'autre part, la coupure qui n'est pas seulement spatiale d'avec la terre natale. » (13)

On peut dire que l'immigré algérien en France, est un citadin inachevé, un *quasi-citadin* – comme il fût à l'origine un *quasi-prolétaire* – qui garde sur lui les stigmates de ce qu'il était. Si l'analyse peut vérifier scientifiquement qu'il est mal, peu ou pas *intégré* à la société d'accueil, elle revient à montrer que c'est dans son propre présent qu'il est insuffisamment inséré...

« Caractéristique fondamentale de la condition d'émigré, la *contradiction temporelle* qui l'habite finit par imprimer sa marque sur toute son expérience et sur sa conscience de la temporalité. *Condamnés* à se référer simultanément à *deux sociétés*, les émigrés rêvent de cumuler, sans s'apercevoir de la contradiction, les avantages incompatibles de *deux choix opposés*. » (14)

Cantonnés à la péri-urbanité (15), comme il le fut jadis, à l'orée du système colonial, celui-là même qui fut à l'origine de son départ en France, cet étranger n'est pas seulement un citadin virtuel, en attente d'urbanisation. Entretien par un dispositif

de lois contraignantes, cette marginalité est celle de la pauvreté, renvoyant à ce système de castes où les disparités économiques ont pour fondement des différences d'ordre ethnique : L'immigré, "OS à vie", en est une des figures. C'est pourquoi la condition d'émigré, transmise aux descendants, demeure une condition dévaluée.

Il faut sans doute, aux *Digressions sur l'étranger* de Simmel, entièrement dédiées au *commerçant*, ajouter les précisions que Sayad apporte sur les OS, ces « travailleurs immigrés en métropole, qui n'étaient ni radicalement *étrangers* ni totalement français » (16).

« Immigration de la pauvreté et, sans doute, de plus grande pauvreté que ses contemporaines, la grande originalité de l'immigration algérienne en France réside dans son caractère colonial, dans le fait que les Algériens en métropole ne sont pas des immigrés *étrangers* comme les autres mais des sujets colonisés. » (17)

Maintenus aux échelons les plus bas de la grille de classification, ils sont aussi ceux à qui sont réservés les travaux les plus pénibles :

« Recrutés comme manœuvres, les ouvriers algériens sont *a maxima* promus OS ; embauchés comme OS, ils le restent en revanche. Condition d'OS, carrière d'OS, tel est l'unique horizon professionnel des ouvriers algériens, le point de butée de toute progression professionnelle, peu importe la durée de leur emploi dans l'entreprise. » (18)

Le fossé qui sépare, de la ville américaine, l'immigrant polonais, écossais, italien, est sans commune mesure avec celui qui sépare, de la ville française, l'immigrant algérien, et pas seulement sur le plan culturel : l'immigration algérienne en France apparaît, d'emblée, comme le retour de manivelle de l'immigration française en Algérie, si on peut appeler de ce nom *la colonisation*. La particularité de cette immigration "coloniale" est, en effet, de s'être accomplie en tant que puissance occupante – puissance économique et puissance militaire – qui a vocation à *retrograder* l'ensemble du système local, toutes couches et tous secteurs confondus : les autochtones autant que leurs codes culturels, les hiérarchies sociales, les systèmes d'organisation économiques et politiques subissent massivement un abaissement de statut ; les Algériens ne dominent plus que par le nombre.

Le déclassement conduit au désœuvrement. Pour nourrir sa famille, *Mohamed prend sa valise* (19). Là bas au moins, il a un emploi... Historiquement, en effet, l'émigration algérienne en France fut une issue au statut de sous-prolétaire, auquel était cantonnée la population colonisée.

« En dotant l'émigré *qui n'est plus un "paysan" sans être pour autant un "ouvrier"*, d'un emploi réel et durable, l'émigration lui procure, bien sûr, des gains en argent mais elle lui confère aussi un statut défini. L'aspiration au "métier" [...], outre sa signification économique est aussi une aspiration à un statut susceptible d'être nommé et capable d'arracher *le paysan "dépaysonné"* à l'*indétermination* qui caractérise sa position : *ni fellah traditionnel, totalement occupé ; ni travailleur salarié défini par l'activité qu'il exerce*, ni vraiment chômeur, mais participant un peu de tous ces états, il

vit avec un sentiment interne de *malaise l'ambiguïté* d'un statut qui n'a pas de définition légitime. » (20)

Mais, si la prolétarianisation (21) sur le sol français est, de ce point de vue, une promotion, celle-ci est relative, bornée par l'appartenance ethnique, comme l'indique, entre autres, le fait que le statut d'OS ait fini par définir de façon exclusive le migrant algérien.

En effet, avant comme après, la discrimination économique repose sur les clivages d'ordre ethnique.

### ***Le sabir culturel***

L'anomie aggravée de marginalité, ne peut être vécue et supportée indéfiniment, surtout sur le mode conflictuel. Elle recherche des compensations et des solutions. Quand on ne peut se rapprocher du milieu d'arrivée et du système dominant, on cherche à nouer ou à renouer avec le milieu de départ et le système d'origine, autant que faire se peut. Dans ce contexte où les blocages sont insurmontables, où l'anomie est pérenne, sa gestion, c'est-à-dire les tentatives pour atténuer ses effets, peut conduire à des réactions de repli sur les valeurs traditionnelles érigées en valeurs-refuges, au renforcement du communautaire au dépend du sociétal. C'est de cette modalité de gestion de l'anomie qu'il est question quand Sayad traite de la *surenchère* qu'affectent certains immigrés, en réaction à l'ostracisme dont ils sont l'objet –, notamment sous cette forme paradoxale et paroxystique, par laquelle ils paraissent endosser et revendiquer comme tel le stigmaté, «selon le paradigme classique "*black is beautiful*" ». (22)

Ce *traditionalisme forcé*, qu'est le *renversement du stigmaté social*, a été déjà observé par Sayad dans *Le déracinement* (23), une étude faite en collaboration avec Bourdieu, portant sur un cas de migration forcée, le regroupement, à partir de 1954, de populations rurales et montagnardes difficiles à contrôler par le pouvoir colonial. Loin d'être résiduel, ce déplacement a touché une grande partie de la population rurale : en 1960, un *quart* de la population totale vivait dans les centres de regroupement et la *moitié* de la population rurale avait émigré vers les villes (24). Dans le chapitre *Citadins sans cité*, qui traite en fait des "*paysans dépayés*" (25), les deux sociologues mettent au regard du "*traditionalisme forcé*", par opposition au "*traditionalisme traditionnel*", la barrière ethnique et la violence politique qui la fonde.

« Le système des *contradictions* nécessaires que le *fellah algérien porte en lui*, n'apparaît jamais aussi manifestement que lorsque disparaissent les conditions de sa constitution. Tant que se perpétuait le système colonial, le *paysan dépayés* était *condamné à ne pas choisir* entre les *deux logiques* parce qu'il ne pouvait les appréhender en tant que tels et parce que, l'eût-il fait, il n'avait pas les moyens d'accomplir, jusqu'en ses dernières conséquences, le choix de la rationalisation : en effet, l'effort pour maîtriser le futur ne peut être effectivement entrepris que lorsque sont effectivement données les conditions indispensables pour qu'il soit assuré d'un minimum de chances de succès ; tant qu'il n'en est pas ainsi, il ne reste d'autre attitude possible que le *traditionalisme forcé*, essentiellement différent du *traditionalisme*

*traditionnel*, parce qu'il implique la conscience de la possibilité d'agir autrement et de *l'impossibilité d'accomplir cette possibilité.* » (26)

Au moyen de son avatar qu'est le mot "contradictions", c'est bien l'anomie qui est décrite, dans sa double dimension pathologique : non seulement, en tant que *pure négativité*, c'est-à-dire en tant que *déstructurations* sans possibilités et perspectives de *restructurations*, en tant que carences sociales et vacuités maintenues en l'état, mais aussi de par la *rapidité* de la mise sous tutelle et des bouleversements accomplis. L'anomie en tant que telle est, apparemment, vue comme normale ; c'est du moins ce que suggère la phrase « [le] dialogue entre la permanence et l'altération, entre l'assimilation et l'adaptation, [...] fait la vie même d'une société » :

« L'effet spécifique de l'interventionnisme colonial consiste précisément en cette *accélération pathologique* du changement culturel : en mettant sans cesse la société dominée devant le fait accompli, en faisant à sa place les choix les plus fondamentaux, la politique coloniale, dont l'entreprise de regroupement représente l'expression la plus incohérente à force de cohérence, a empêché ce *dialogue entre la permanence et l'altération*, entre l'assimilation et l'adaptation, *qui fait la vie même d'une société.* » (27)

Les mots et les idées de *transplantation*, *désorganisation* profonde, changements *accélérés*, *individualisation*, etc., rappellent autant les analyses de l'Ecole de Chicago que les contextes analysés, mais le phénomène qui est décrit ici est *provoqué*, et ne prend son sens que par rapport à cette configuration, où les frontières entre les modèles et les systèmes (mis) en concurrence, colonial et colonisé, sont ou paraissent *résolument* étanches.

« Si le groupe *transplanté* fournit un terrain favorable à la contagion culturelle et si, plus généralement, il est le lieu de *changements culturels accélérés*, c'est en effet qu'il est trop *profondément désorganisé* pour pouvoir organiser son action régulatrice. Le changement d'habitat favorise l'émiettement des anciennes unités sociales, soit que la nouvelle implantation sépare et disperse les membres de la même famille ou du même clan, soit que le déplacement fournisse l'occasion du départ vers la ville. » (28)

C'est par rapport à ce cadre relationnel rigide et imperméable qui interdit à sa composante sociale dominée de se projeter dans le futur, que le *traditionalisme* prend son sens, non comme choix mais comme nécessité, comme poussée *réactionnelle*.

« Mais plus profondément, la *contradiction* est dans les paysans eux-mêmes. Si le paysan algérien ne parvient pas à *choisir* entre les *deux systèmes* et s'il *veut avoir* à la fois les avantages de l'un et de l'autre, c'est qu'*il ne peut pas* les appréhender en tant que tels : il a du système économique *moderne*, [...] une vision [...] mutilée en sorte qu'il ne peut en saisir que des bribes décontextualisés ; du *système traditionnel*, il ne lui reste que des fragments épars [...] Bref, faute de parler aussi bien les *deux langues culturelles pour les tenir nettement séparées*, il est *condamné* aux interférences et aux *contradictions* qui font le *sabir culturel.* »(29)

Ont-ils été inspirés par l'anomie macrosociologique telle qu'elle est présentée dans *De la Division du travail social* de Durkheim ou par l'anomie micrologique de l'Ecole de Chicago, lorsque les deux sociologues ont fait ce diagnostic de l'anomie coloniale ?

« La logique même de la situation coloniale a fait surgir un nouveau type d'hommes qui se laissent définir *négativement*, par *ce qu'ils ne sont plus et par ce qu'ils ne sont pas encore*, les paysans dépayés, être autodestructifs qui portent en eux-mêmes tous les *contraires* ». (30)

Pour E. Durkheim, « le remède au *mal* n'est pas de *chercher à ressusciter* quand même des traditions et des pratiques qui, ne répondant plus aux conditions présentes de l'état social, ne pourraient vivre que de façon *artificielle et apparente* » (31). C'est le cas du "traditionalisme forcé", observé dans les centres de regroupement de la période coloniale, et aussi, sur le sol français, parmi les immigrés : il est *forcé*, donc *artificiel et apparent*. C'est pourquoi il est vain de prétendre comprendre le phénomène de l'anomie, notamment dans ces contextes de rigidité des positions, en le rapportant à des choix (individuels ou collectifs) qui, en fait, n'en sont pas, à la volonté qui n'existe pas. Les apparences sont trompeuses. Induit par la mobilité contrariée et non choisie, ce *traditionalisme forcé* indique ou cache une autre facette de la réalité sociale, celle de l'exigence profonde de changement et de modernisation.

« Un homme à cheval sur deux cultures est rarement bien assis, en effet, et le colonisé ne trouve pas toujours le ton juste. [...] C'est le colonisé qui, le premier, souhaite l'assimilation, et *c'est le colonisateur qui la lui refuse*. » (32)

C'est là, le portrait anémique qu'Albert Memmi dresse du *colonisé*, qui est valable aussi pour l'*immigré*, dont le *traditionalisme forcé* fait aujourd'hui l'actualité, à travers ses expressions religieuses.

#### 4. Une occultation et des interrogations

L'immigration algérienne en France, quels que soient ses "âges" (33), est un objet idéal pour l'analyse de l'anomie, dans toute sa complexité. Or, il est curieux de constater qu'elle est totalement absente de l'article « anomie » de la prestigieuse encyclopédie française, *Encyclopaedia universalis*, alors que le phénomène de transplantation sociale, *essentiellement illustré par l'immigration polonaise en Amérique* (34), y figure comme un cas d'espèce.

En effet, ce n'est pas "l'aînée des émigrations maghrébines" (35) en France, "la plus nombreuse communauté étrangère" (36), qui sert d'illustration concrète à l'anomie, mais l'immigration polonaise en Amérique des années 1920, en référence à l'étude de William THOMAS et Florian ZNANIECKI, *Le paysan polonais* (37). En effet, nulle part, le lecteur ne trouvera évoqué le cas de l'immigration algérienne en France.

En revanche, quelques lignes sont réservées à l'immigration en Israël, comme contre-exemple servant à démontrer la validité de la théorie durkheimienne, dans la mesure où celle-ci a été "poussée à son terme" par Thomas et Znaniecki :

« On a observé, en effet, que, parmi les immigrants, ceux qui s'adaptèrent le plus rapidement à la société d'accueil étaient ceux qui manifestaient le plus

haut degré de traditionalisme et d'attachement à leurs coutumes et milieu d'origine. Ce résultat apparemment surprenant s'explique par le fait que l'attachement aux traditions est le signe que l'immigrant n'est pas victime du processus de désorganisation sociale dont parlent Thomas et Znaniecki. Il est, en d'autres termes, le signe que les règles qui régissaient la communauté d'origine continuent de fonctionner dans la société d'accueil. » (38)

De fait, les effets et les méfaits de la *transplantation* – *désorganisation* et *démoralisation* notamment –, l'auteur de l'article, qui n'est autre que le célèbre sociologue français Raymond BOUDON, ne semble les découvrir que chez l'immigrant polonais juif ou, plutôt, à travers l'étude qui en traite. Celle-ci lui semble apporter un éclairage supplémentaire et décisif sur l'anomie, telle que consacrée par Durkheim dans sa thèse de doctorat *De La division du travail social* (1893).

« Les concepts de *démoralisation* et de *désorganisation sociale*, introduits par Thomas et Znaniecki, correspondent exactement à l'anomie durkheimienne. Le premier se réfère au versant individuel de ce concept, le second à son versant social ». (39)

Le mérite de cette étude américaine sur l'immigration polonaise, selon Boudon, c'est d'avoir souligné l'importance de la *stabilité* des cadres sociaux de référence, et inversement d'avoir lié la démoralisation, la violence et autres comportements erratiques à la perte de puissance des codes coutumiers, non compensée par l'acquisition de nouvelles. Il retiendra que ces comportements sont « la conséquence *normale* des situations où la liberté de l'individu n'est pas limitée par un système de règles ».

D'entrée de jeu, le sociologue français considère que « le développement le plus intéressant, quoique plus ancien, de la théorie de l'anomie se trouve peut-être dans les travaux de Thomas et Znaniecki sur les effets de la transplantation sociale ». Il souligne que « dans leurs études sur les immigrants polonais aux États-Unis, les auteurs ont montré que la transplantation provoquait une "désorganisation sociale" des familles et, corrélativement, une démoralisation des individus, qui mènent une existence dépourvue de but et de signification apparente. » Pour lui, en effet, « des travaux comme ceux de Thomas et Znaniecki constituent un progrès, car ils analysent [...] les mécanismes générateurs de l'anomie et les situations créées par cette dernière tant au point de vue de l'individu que de la société. »

Sans mettre en doute l'importance scientifique de l'œuvre des deux sociologues de l'École de Chicago, comment expliquer l'absence de référence à l'immigration algérienne *en France* dans une encyclopédie *française* et dans un article émanant d'un sociologue *français* ?

Cette question en appelle d'autres :

– Les tiraillements vécus par les paysans polonais à leur installation en Amérique, et à Chicago en particulier, seraient-ils plus violents et profonds que ceux des Africains en général et des Algériens en particulier, venus de leur savane et de leur montagne ? Autrement dit, les pertes de culture (de repères, etc.) seraient-ils plus dommageables dans cet espace-temps que dans celui-ci ?

– La question de l'anomie ne s'est-elle posée qu'en Amérique et a-t-elle été réglée depuis ?

– Les francophones, Sayad (40) et autres, auraient-ils failli, aujourd'hui, dans leurs études sur l'immigration en France, là où les anglophones Thomas et Znaniecki auraient réussi, jadis, dans leurs études sur l'immigration en Amérique ?

– Autrement dit, l'explication n'est-elle pas à rechercher plus simplement dans les instruments d'analyse utilisés, au sens où l'immigration algérienne – bien qu'elle soit "à nulle autre pareille", ou parce qu'elle est vue ainsi, spécifique – n'a pas suscité une telle approche sociologique?

– L'auteur de l'article ne serait-il pas plutôt, autant que d'autres, victime d'une illusion de l'évidence, due à la différence *culturelle* séparant l'univers du migrant algérien du milieu d'accueil, le sien ?

– Or, qu'est-ce que l'anomie sinon un *déficit d'intégration*, celui-là même qui, tel un pléonasse, continue de spécifier le sort et le statut de l'Algérien en France?

### **Conclusion**

Sur un fond commun qui est l'origine rurale, la différence entre l'immigré européen en Amérique et l'immigré algérien en France, est que l'anomie prévaut chez ce dernier à la puissance *n* et en continu. Elle cesse de se définir comme simple mécanisme *objectif* de structuration sociale, typique des processus de modernisation, pour apparaître comme phénomène éminemment *politique*, lié au rapport de force *intersociétal*, celui-là même, faut-il le rappeler, qui est au fondement du "sous-développement" des sociétés d'origine.

Ainsi, d'une part, quand l'Algérien décide (nécessité faisant loi) de s'expatrier, l'anomie est déjà pour lui une vieille connaissance. Le système coutumier, de type communautaire, est depuis longtemps corrompu. La violence qui a présidé à la mise en contact entre la société locale et la société allochtone n'a pas laissé grand-chose à la première. La désagrégation, le déclassement et le dépouillement, opérés en un laps de temps court, ont fait le lit de l'émigration, avant même que l'industrie capitaliste de la métropole n'en manifeste le besoin. Mais l'agonie du régime colonial n'a pas sonné le glas de l'anomie. Elle a seulement supprimé la barrière ethnique et la multitude des blocages qui freinaient la mobilité sociale. Les sociétés qui alimentent aujourd'hui les flux migratoires demeurent globalement anomiques. C'est en rapport avec cette caractéristique fondamentale, qu'il convient d'étudier l'émigration actuelle, dans toutes ses formes, y compris celles, clandestines et avortées. C'est en tout cas une hypothèse à envisager... pour concevoir une autre démarche : l'institution d'un *observatoire* de l'anomie, ici et là-bas, comme alternative au *rempart* que d'aucuns veulent ériger aux lieux de départ.

D'autre part, à l'arrivée en métropole, l'anomie de l'installation en ville est maintenue, aggravée et scellée par le mur infranchissable de la ségrégation ethnique, en continuation de la précédente. La ségrégation contribue à rendre moins soluble, socialement indiscret et importun : des petites dissemblances aux moindres particularités, tous les détails sont hypertrophiés comme autant de preuves de la

dissidence, justifiant la défiance. Mais, par ailleurs, il est attendu de ces migrants qu'ils se fondent dans le paysage –, cette exigence tacite et impossible étant une autre violence. En outre, propres normalement aux phases et situations de transition, l'incertitude et l'insécurité, loin de disparaître avec le temps, s'accumulent et deviennent le seul héritage auquel ont droit les générations suivantes qui restent marquées du sceau de l'étrangeté et soumises à un mode de structuration fermé, typique des régimes de castes, alors que les sociétés d'immigration sont censées être régies, en tant que sociétés développées, par le principe de compétition, caractéristique de la modernité.

L'anomie absolutiste, telle qu'elle est illustrée dans ces deux configurations – dans l'Algérie française et en France – est donc un objet privilégié qui se prête d'autant plus à l'analyse que la ségrégation en grossit les traits, le manichéisme étant dans l'espace, les têtes et les cœurs. Mais, peut-être, est-ce ce trop plein d'évidence, où les démarcations sont flagrantes, la différence culturelle (naturalisée et substantifiée) une protubérance, qui empêche de voir l'immigrant en France comme être anémique par excellence ?

De ce point de vue, l'approche identitaire, en occultant l'anomie (41), l'exacerbe. Elle peut expliquer l'absence totale de référence à l'immigrant algérien en France dans l'article sur l'anomie de l'encyclopédie française *Universalis*, signé par un sociologue français, et le fait que celui-ci, en suggérant, en conclusion de son article, de poursuivre l'investigation, sur le terrain de *la genèse de l'anomie*, considérant manifestement que cette recherche fait défaut, n'a pas un seul regard dans sa direction (42).

Pour le cas algérien, l'étude de la *genèse de l'anomie* est *de facto* celle de la matrice coloniale. En fait, cette recherche est déjà entamée. On a cité *Le déracinement* de Sayad et Bourdieu, on peut citer aussi *Travail et travailleurs en Algérie*, quand il est question de « ces ruraux "déruralisés" sans être urbanisés » (43), et tous les travaux qui ont pour objet explicite ou implicite les transitions tronquées. Elle est aussi esquissée dans une majorité d'études économiques du capitalisme colonial et postcolonial, dont les mots clefs sont assez connotatifs : capitalisme *difforme*, accumulation primitive *inachevée*, salariat *hybride*, *mal-développement*, etc. Les éléments ne manquent pas, en effet, pour montrer que sur tous les plans, macrologique et micrologique, l'anomie est là, régnante, *en tant que pathologie*.

En définitive, que *Le paysan polonais* ait servi au sociologue français à réhabiliter le concept de l'anomie, après que lui-même (44) et d'autres (45) aient suggéré de l'inhumer, de le jeter aux oubliettes comme un décorum qui a épuisé sa fonction, ne peut être que salutaire. Mais il est dommage que cette redécouverte reste théorique, sans effet sur la compréhension de son univers immédiat et actuel (46).

Le déracinement rural d'hier, provoqué par l'ordre colonial, comme celui d'aujourd'hui, induit par le mal-développement et l'insécurité politique, devrait permettre de poursuivre la réflexion sur la théorie de l'anomie, en l'approfondissant sur un point central : l'anomie *anomale*, c'est-à-dire *aberrante par rapport à la règle* des transitions sociales vers la modernité, en tant qu'elle se surajoute aux autres formes connues de l'anomie, à savoir, principalement, l'anomie macrologique, telle que

formalisée par Emile Durkheim dans *De la division du travail social*, et l'anomie micrologique du migrant et de l'urbanité, analysée par l'Ecole de Chicago.

### Notes et références bibliographiques

1. L'idée de *domination*, prise au sens d'"exercice de la contrainte", est constitutive du concept "anomie", dans la mesure où le mot grec dont il dérive, *nomos* (loi), « détermine d'abord un territoire [le nome] où l'on peut exercer sa terreur » (CAMBIER Alain, *Qu'est-ce qu'une ville ?* Paris, Vrin, coll. Chemins philosophiques, 2005, p. 13).
2. « Par extension, synonyme de déviance » (*Dictionnaire de sociologie* de Gilles FERREOL & al., Paris, Armand Colin, 1991).
3. Emile DURKHEIM, *De la division du travail social* [1893], Paris, P.U.F., 1978, pp. 404-405.
4. Pour reprendre la distinction de Ferdinand TÖNNIES entre communauté et société (*Communauté et société, catégories fondamentales de la sociologie pure*, 1887).
5. In Yves GRAFMEYER et Josef ISAAC (Textes traduits de l'américain et présentés par), *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Editions Aubier, 1984, p. 53.
6. Robert Ezra PARK, « La communauté urbaine: un modèle spatial et un ordre moral » [1926], in Y. Grafmeyer et J. Isaac, *op. cit.*, pp. 201-202.
7. Ernest W. BURGESS, « La croissance de la ville : introduction à un projet de recherche » [1925], in Y. Grafmeyer et J. Isaac., *op.cit.*, pp. 138-139.
8. Burgess, *id.*, pp. 138-139.
9. Certaines grandes villes américaines, comme New York et Chicago, sont organisées de telle façon que les bas quartiers, surpeuplés, sont constitués essentiellement de colonies d'immigrants représentant autant de nationalités et d'ethnies, autant de refuges pour les premiers arrivants et autant de « zones morales » et d' « aires de détérioration ».
10. R. E. Park, « La ville, propositions de recherche sur l'étude du comportement humain » [1916], in Grafmeyer Y. et Isaac J., *op. cit.*, p. 111.
11. « En milieu urbain, le voisinage tend à perdre une grande partie de la signification qu'il avait dans des formations plus simples et plus primitives. [...] Par contre, l'isolement des colonies d'immigrants et des colonies raciales dans les "ghettos" et les aires de ségrégation tend à préserver [...] la solidarité des groupes locaux et des groupes de voisinage. » (R. E. Park, *Id.* p. 92).
12. A. Sayad, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, année 1977, volume 15, n°1, pp. 59-79.
13. A. Sayad, *id.*
14. A. Sayad, *id.*
15. Qui ne se limite pas aux banlieues et quartiers périphériques.
16. A. Sayad, « L'immigration en France, une pauvreté exotique », in Aïssa KADRI et Gérard PREVOST (Coord.), *Mémoires algériennes*, Paris, Editions Syllepse, 2004, p. 129 : OS est le sigle d'ouvriers spécialisés.
17. A. Sayad, *id.*, p. 130.
18. Laure PITTI, « La main d'œuvre algérienne dans l'automobile ou les oubliés de l'histoire », in A. Kadri et G. Prévost (Coord.), *op. cit.*, p. 66.
19. Titre d'une pièce de théâtre du célèbre écrivain algérien KATEB Yacine, produite en 1971 pour les immigrés en France.
20. A. Sayad, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne », *op. cit.*

21. Au sens marxiste du terme, c'est-à-dire en tant qu'intégration au rapport de production capitaliste.
22. A. Sayad, « Immigration et pensée d'Etat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, année 1999, volume 29, n°1.
23. A. Sayad et P. Bourdieu, *Le déracinement, La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Editions Mouton, 1964.
24. A. Sayad et P. Bourdieu, *id.*, p. 13.
25. La deuxième génération d'émigrés, d'après le classement effectué par A. SAYAD dans son article « Les trois "âges" de l'émigration algérienne », *op. cit.*, est le produit direct de ce processus de *dépaysannisation*.
26. Sayad et Bourdieu, *id.*, pp. 167-168.
27. Sayad et Bourdieu, *id.*, p. 35.
28. Sayad et Bourdieu, *id.*, p. 126.
29. Sayad et Bourdieu, *id.*, pp. 167-168.
30. Sayad et Bourdieu, *id.*, p. 161.
31. *De la division du travail social*, *op. cit.*, p. 405.
32. Albert MEMMI, *Portrait du colonisé*, Payot, Paris, 1973, p. 153.
33. Cf. Sayad, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne », *op.cit.*
34. Raymond BOUDON, « L'anomie », in *Encyclopædia Universalis*, 2004, 2009, 2010.
35. « L'immigration algérienne en France, l'aînée des émigrations maghrébines, un antécédent qui a valeur d'exemple », Actes du colloque *La migration internationale des travailleurs tunisiens*, université de Tunis, Cahiers du CESRES, n°6 (série démographique), 1987, pp. 203-253.
36. Sayad, *id.*
37. *The Polish Peasant in Europe and America, Monograph of an Immigrant Group*, Chicago, University of Chicago Press, 1918-1920.
38. *Id.*
39. *Id.*
40. Sayad est cité ici à titre emblématique.
41. Dans la mesure où elle est focalisée sur les frontières ethniques et les spécificités culturelles au détriment des polarisations internes et de l'instabilité qui affectent les cadres de référence, faisant des migrants des mutants.
42. « Pour préciser et affirmer cette théorie féconde, la voie paraît être l'analyse de la *genèse de l'anomie*. Cela a été fait dans le cas des phénomènes de transplantation. Cela pourrait et devrait être fait à propos des phénomènes de changement social dont l'analyse est si importante à notre époque », Raymond BOUDON, « L'anomie », *op. cit.*
43. P. Bourdieu, *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Editions Mouton & Co, 1963, p. 352.
44. Boudon R. & al. (Sous la direction de), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1990.
45. Entre autres, Philippe BESNARD, *L'anomie: ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*, Paris, PUF, 1987.
46. En admettant que l'Algérien en fasse partie.